

COMPOSANTE : ODONTOLOGIE

<p>DUREE 72 Heures</p> <p>DATE(S) 31 janvier et 1 février 2019 28 février et 1 mars 2019 28 et 29 mars 2019 25 et 26 avril 2019 23 et 24 mai 2019 20 et 21 juin 2019 Examen : 12 juillet 2019</p> <p>HORAIRES 13H-19H 9H-16h30</p> <p>LIEU Formation à distance</p> <p>COUT/TARIF 1 800 € + droits nationaux</p> <p>ORGANISATION : Formation entièrement à distance, en Web conférence 6 séminaires de 2 jours</p> <p>SUIVI ET EVALUATION : Contrôle continu et examen final</p> <p>SANCTION DE LA FORMATION CERTIFICAT UNIVERSITAIRE</p> <p>PRE-REQUIS ET MODALITES D'ENTREE EN FORMATION Titulaire du Diplôme d'Etat de Docteur en Chirurgie Dentaire ou d'un diplôme équivalent permettant aux titulaires d'exercer dans leur pays.</p>	<p>OBJECTIFS Formation continue approfondie en Occlusodontologie Mieux comprendre les interrelations globales dans une approche clinique scientifiquement fondée plus médicalisée, plus pluridisciplinaire ; le tout dans un contexte universitaire structuré avec de véritables échanges, avec une large équipe d'enseignants d'horizons divers.</p> <p>PUBLIC CHIRURGIENS-DENTISTES</p> <p>PROGRAMME <u>CESU « OCCLUSODONTIE »</u> Thèmes abordés : 6 séminaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dysfonctionnements Temporo-Mandibulaires • Environnement de l'appareil manducateur • Occlusion • Evaluation de l'appareil manducateur • Prise en charge des DTM • Reconstruction prothétique/orthodontique et DTM 	
<p>Moyens et Méthodes Pédagogiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connexion Internet • Utilisation AMETICE • Supports de cours à disposition sur AMETICE 	<p>Responsable de la formation Pr Jean-Daniel ORTHLIEB</p> <p>Profil des intervenants : Enseignants universitaires et professionnels du secteur</p>	<p>Renseignements et inscriptions christine.zaporogetz@univ-amu.fr juliette.castronovo@univ-amu.fr</p> <p>Téléphone : 04 86 13 68 51 04 86 13 68 53</p> <p>Taux de satisfaction : 95 % Taux de réussite : 100 % Taux d'insertion : 100 %</p>

Le devis est établi par le service Formation Continue. La contractualisation sera formalisée par une convention ou un contrat.